



Transfert de la DSCR au Ministère de l'Intérieur

Déclaration CFDT

L'équipe d'animation nationale du Réseau Éducation Routière de l'USEE-CFDT s'est réunie en cession extraordinaire mercredi 01 décembre 2010.

Comme l'a annoncé le Secrétaire général de l'USEE-CFDT dans son communiqué de presse du 27 novembre 2010, qui faisait suite à la publication des décrets concernant le périmètre d'intervention des ministres, la CFDT est fortement opposée au transfert de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR) et de l'Éducation Routière (ER) au Ministère de l'Intérieur.

Il est clair que pour nous, la DSCR et ER doivent rester sous l'autorité du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) ! Pour la CFDT, il est inadmissible que des décisions aussi importantes pour la sécurité routière et l'avenir professionnel des agents, soient prises dans une telle précipitation, sans raison objective et sans consultation des organisations syndicales.

Concernant ER et la gestion du corps des IPCSR et DPCSR, il n'est pas concevable que tous les acquis et les concertations en cours, tant sur la spécificité du RIN ARTT (25/03/03), la gestion centralisée du corps des IPCSR et DPCSR (CAP), les dérogations concernant les déplacements professionnels, l'organisation nationale de l'examen du permis de conduire, ..., les négociations sur le NES (Nouvel espace statutaire), la fusion des corps, les conditions de travail des IPCSR, ..., soient remis en cause !

Les représentants de la CFDT doivent être reçus au cabinet du Ministre, jeudi 09 décembre à 18 h00, afin de connaître clairement les intentions gouvernementales, notamment en matière de gestion des personnels de la DSCR, de ER, et plus particulièrement des IPCSR et DPCSR.

Dans les jours qui viennent, si nous n'obtenons pas de sérieuses garanties du maintien de la gestion des personnels de la DSCR au MEDDTL, nous engagerions des actions fortes, qui restent à définir avec les autres OS (des contacts ont déjà été pris à ce sujet), qui risqueraient si nécessaire de s'inscrire dans la durée !

Dès à présent soyons tous mobilisés !!

Les représentants nationaux du Réseau ER

Contacts :

Permanence : André Chaudron Tél. 01 40 81 83 48 ou 06 16 52 62 49 andre.chaudron@i-carre.net

Stéphane Boutorine Tél. 06 82 06 30 78

Claude Guillet Tél. 06 64 17 00 10